

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

Faculté de Droit et de Criminologie

Guide de l'étudiant
Année académique 2017-2018



Informations générales



Faculté de Droit et de Criminologie

Guide de l'étudiant

Année académique 2017-2018



Faculté Droit
& Criminologie

Table des matières

Premiers pas en Faculté	5
Le mot du Doyen	6
Le mot du Président de l'École des Sciences criminologiques Léon Cornil	9
Le mot du Président du Jury de la 1 ^{re} année du grade de Bachelier	11
Organisation de la Faculté	12
 Pour vous aider	17
Quelques tuyaux	18
L'aide à la réussite en première BA Droit	20
Le plan Langues	21
Le calendrier académique	23
La Bibliothèque de droit	24
Foire aux questions	26
Le campus du Solbosch	30
 Les organes étudiants de la Faculté	33
Le Bureau Étudiant	34
Le Cercle de Droit	35
Les Nouvelles	37
ELSA	38
L'ADBr	40



Premiers pas en Faculté

Le mot du Doyen

*Chères étudiantes,
Chers étudiants,*

C'est avec joie que je vous accueille au sein de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB.

Comme son nom l'indique, notre Faculté offre des formations dans deux domaines distincts : le droit et la criminologie.

La formation en droit que nous vous proposons est réputée et a récemment fait peau neuve pour s'adapter aux nouvelles exigences décrétales. Comme je vous l'expliquerai en détail ci-dessous, vous pourrez y suivre les cours de BA (= bachelier), de MA (= master) et de MAS (= master de spécialisation) – n'ayez pas peur de ce jargon, celui-ci vous deviendra familier en quelques jours ! Et, si vous devenez aussi « mordus » que vos professeurs ou certains de vos assistants, vous pourrez même poursuivre vos études en 3e cycle et préparer un doctorat.

La formation en criminologie, également de grande qualité, ne commence quant à elle qu'en MA (master) – mais elle peut être précédée d'un BA en droit, par exemple. Vous trouverez ci-après, dans le mot du président de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil, M. Dominique De Fraene, toutes les explications nécessaires à ce sujet.

Voyons à présent de plus près comment se présente notre formation en droit.

*Son premier cycle comporte trois années d'études et vous permet d'obtenir le grade de **bachelier en droit** (diplôme non professionnalisant, dit de transition).*

Ce cycle poursuit trois objectifs principaux :

- 1. l'apprentissage d'une méthode d'étude universitaire (« apprendre à apprendre ») et de principes de méthodologie juridique ;*
- 2. l'acquisition de connaissances fondamentales en droit (fondements et histoire du droit, droit privé, droit public, droit pénal, droit social et droit de l'Union européenne) ;*

3. l'apprentissage de deux langues (le néerlandais et l'anglais) ; d'abord des connaissances générales, puis la terminologie juridique néerlandaise et anglaise.

En BA1, nous avons maintenu une large palette de cours non juridiques, dans le but de vous permettre d'acquérir ou consolider une bonne culture générale et de vous ouvrir l'esprit à de nombreuses disciplines complémentaires à l'étude du droit : sociologie, économie, histoire, psychologie, philosophie.

Dans les deux années suivantes du BA, vous bénéficiez d'une plus grande liberté dans la composition de votre programme individuel, tout en étant attentifs au système des prérequis et corequis.

Le deuxième cycle de la formation en droit comprend le **master en droit**, en deux ans, au terme duquel vous pourrez obtenir le grade de master en droit (diplôme professionnalisant, indispensable pour accéder à de nombreuses professions juridiques, comme celles d'avocat ou de juge).

Dès votre inscription en MA, vous aurez à choisir entre les finalités "Droit économique et social", "Droit civil et pénal" et "Droit public et international". Vous aurez aussi la possibilité de partir en séjour Erasmus pour suivre dans une autre université une partie de votre cursus de la dernière année de votre MA.

En outre, afin de vous permettre d'approfondir des matières qui suscitent particulièrement votre intérêt, vous serez amenés à choisir des cours à option dans une liste d'une centaine de cours (en approches critiques du droit, droit comparé, droit civil et économique, droit familial, droit social, droit pénal et procédure pénale, droit public et international, droit européen, droit fiscal...), en ce compris une bonne trentaine de cours juridiques en néerlandais ou en anglais.

Au cours de la seconde année du MA, vous devrez accomplir un travail de fin d'études (TFE) auquel vous serez préparés, l'année précédente, par un cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction dans une branche donnée du droit. La possibilité de réaliser un stage d'initiation en milieu professionnel vous est également offerte par la Faculté.

Par ailleurs, après votre Master en droit, vous aurez l'opportunité de suivre l'un de nos **Masters de spécialisation** (MAS), cursus en un an de spécialisation qui font, eux aussi, partie du deuxième cycle (droit fiscal, social, international, européen et notariat).

*Les études de troisième cycle comprennent les formations doctorales et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de **doctorat**.*

Chers étudiants, futurs juristes ou criminologues, tout au long du chemin (studieux, parfois sinueux, mais aussi festif, et en tout cas, inoubliable et passionnant) que vous vous apprêtez à emprunter, vous pourrez découvrir des trésors : des savoirs et des outils de travail, des sujets de réflexion, d'admiration ou de contestation, des amitiés et d'autres riches expériences humaines et, tout au bout, des débouchés professionnels très variés et fort intéressants !

Le chemin ne sera pas aisé mais le premier ressort de votre réussite est en vous : votre motivation, votre participation active aux cours et exercices pratiques et votre étude progressive et quotidienne des notions enseignées. Nous ferons tout pour vous aider à réussir, mais sans votre indispensable concours, rien ne sera possible.

Bienvenue et bonne route dans notre Faculté – et au-delà !

Pr. Patrick Goffaux
Doyen de la Faculté

Le mot du Président de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil

Chers futurs étudiants en criminologie et futurs criminologues,

C'est au nom de l'ensemble des membres de l'École des sciences criminologiques que j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue chez nous.

Dans le contexte actuel, les questions de sécurité, de déviance et de délinquance font plus que jamais l'objet de nombreux débats dans notre société. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles vous vous êtes orientés vers des études en criminologie. La criminologie se donne en effet pour objet différents aspects de la question criminelle et elle s'intéresse ainsi aux différentes formes de criminalité ou de déviance, au processus de criminalisation, au fonctionnement de la justice pénale, aux politiques criminelles et de prévention, ou encore aux pratiques de traitement des individus dits déviants. En raison de la complexité de cette question, notre Master en criminologie s'inscrit dans une pluridisciplinarité qui combine des approches sociologiques, psychologiques, historiques et juridiques et cela sous un angle de réflexion résolument critique, indispensable pour aborder un champ de connaissances caractérisé par des dimensions éthiques incontournables.

Le criminologue tente de comprendre la délinquance dans toute sa complexité, à distance des explications souvent réductrices véhiculées par les médias. Comme nous l'apprendrons ensemble au fil du cursus, la délinquance est le produit d'un contexte social, politique et économique tout en venant s'ancrer dans la réalité quotidienne des individus. C'est dans cette perspective que notre formation se caractérise par un intérêt constant pour les nombreuses questions d'actualité, pour les pratiques des différents acteurs de terrain et pour la recherche scientifique, tant appliquée que fondamentale.

Vous bénéficierez dans notre École de l'encadrement scientifique riche et varié des membres d'un Centre de recherches criminologiques dynamique, mais également de l'expérience de nombreux professionnels de terrain issus de différents domaines concernés par la criminologie. La plupart de nos cours sont complétés par des séances de travaux pratiques, des visites d'institutions et des séminaires vous permettant d'approcher, en plus petits groupes, des situations concrètes ou des questions théoriques pointues.

Comme vous le savez, les études en criminologie durent deux ans et sont organisées uniquement en deuxième cycle (niveau Master). Nos étudiants proviennent tant des Hautes écoles que de différents baccalauréats universitaires, principalement en sciences humaines

et sociales. Certains ont également eu accès à notre Master, sans diplôme préalable, mais en faisant valoriser leur expérience professionnelle ou personnelle dans un domaine touchant à la criminologie. De ce fait, nos étudiants ont souvent des parcours préalables très diversifiés (assistant social, éducateur spécialisé, psychologue, sociologue, juriste, politologue, policier, etc.), ce qui enrichit beaucoup les discussions et les nombreux travaux d'équipe.

Dans le 1^{er} bloc de cours, vous bénéficierez de cours spécialisés visant la compréhension du crime, du criminel et de la criminalité ainsi que l'étude de la réaction sociale à la délinquance. Ces cours sont quasi systématiquement accompagnés de séances de travaux pratiques. Vous devrez aussi choisir entre deux finalités : la finalité spécialisée qui vise à former des criminologues de terrain et la finalité approfondie orientée vers la recherche scientifique.

Dans le 2^d bloc, outre la réalisation d'un stage professionnel et d'un mémoire, vous aurez le choix de composer votre programme en sélectionnant six cours parmi une offre de cours diversifiée. Enfin, si vous le souhaitez et que vous répondez aux conditions d'accès, il vous sera possible de bénéficier d'une bourse d'échange pour aller passer un quadrimestre chez nos partenaires étrangers (Ottawa, Montréal, Lausanne, Bologne, etc.) ou chez nos partenaires flamands (VUB, Gand).

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer professionnellement des domaines aussi variés que la police, l'aide ou la protection de la jeunesse, l'administration pénitentiaire, la défense sociale, le secteur associatif travaillant auprès de publics vulnérabilisés, les politiques urbaines de prévention et/ou de sécurité publique, le secteur des assurances, de la sécurité privée et des entreprises, l'exécution de mesures judiciaires ou encore l'aide aux victimes. Si le cœur vous en dit, une carrière de chercheur dans un centre universitaire ou autre peut aussi être envisagée.

Pour terminer, j'aimerais partager avec vous la joie d'appartenir à une École « à taille humaine ». Au sein de notre « petite section » (nous avons sur les deux années de Master, une centaine d'étudiants), c'est une équipe pédagogique (professeurs et assistants) disponible et dynamique qui vous attend. Comme pour toutes les études universitaires, il vous sera, bien entendu, nécessaire de vous organiser et de travailler régulièrement, mais notre but est aussi de favoriser les contacts diversifiés et de qualité avec nos étudiants, dans le respect mutuel et la convivialité.

À très bientôt,

Pr. Dominique De Fraene

Président

<http://crc.ulb.ac.be>

Le mot du Président du Jury de la 1^{re} année du grade de Bachelier

Vous le souhaitez depuis toujours ou vous avez longuement hésité et fait votre choix au dernier moment, mais vous avez tous ici choisi d'entamer des études de droit. Je vous en félicite vivement! Ce sont des études passionnantes, qui débouchent sur un diplôme de valeur solide et ouvrent la porte à des professions formidables dans et par-delà le domaine juridique.

Dès cette première année, vous allez donc commencer à vous former au droit et à vous immerger dans cette langue étrangère, d'autant plus étrange qu'elle semble à première vue si proche du français ordinaire. L'étude du droit est bien sûr celle des règles et des institutions qui organisent la vie sociale. Elles se présentent aux nouveaux venus comme des constructions imposantes, souvent compliquées, parfois énigmatiques. Ces monuments, nous n'allons pas nous contenter de les contempler de l'extérieur, comme la pyramide de Gizeh ou de lointaines constellations célestes. Nous allons au contraire vous embarquer sur le grand navire du droit et vous montrer comment fonctionne la salle des machines afin que vous puissiez à votre tour, le moment venu, le faire avancer pour défendre les projets, les causes et les valeurs qui vous sont chers. Cette approche pragmatique, que nous pratiquons depuis longtemps à l'ULB et qui est connue sous le nom d'« École de Bruxelles », a formé des générations d'étudiants, dont beaucoup sont devenus par la suite de grands praticiens du droit et des acteurs engagés dans la vie sociale.

Mais si le droit est une activité passionnante, sa maîtrise exige de la discipline et beaucoup de rigueur. À l'instar de la pratique des arts martiaux, le juriste en herbe ne pourra se lancer victorieusement dans l'arène judiciaire et les autres enceintes où le droit se fait, qu'après s'y être préparé par des enseignements approfondis, de longues heures d'études solitaires et de multiples exercices pratiques. La première année du bachelier constitue à cet égard un défi particulier car l'étudiant doit prendre le rythme, la mesure et l'habitude de l'effort qu'exige cet apprentissage.

Durant cette première année, vous commencerez à vous former au droit et à sa méthode, mais aussi vous vous initierez aux autres sciences sociales : l'économie, la sociologie, la psychologie, l'histoire et la philosophie. Pourquoi ? Parce que le droit n'est pas un empire isolé. Il est complètement immergé dans la société et dans le monde. Rien d'humain ne lui est étranger et ne peut donc demeurer étranger au juriste.

Bienvenue en 1^{re} année de bachelier en droit. Au travail!

Pr. Benoit Frydman

Président du Jury de 1^{re} année du grade de Bachelier

Organisation de la Faculté

Les principaux organes

• Le Doyen

Le Doyen (M. Patrick Goffaux) est la plus haute autorité de la Faculté. Il est chargé de la surveillance immédiate de l'enseignement, de la recherche et de l'administration. Il est secondé par le Vice-Doyen (M. Patrick Mandoux) et par le Bureau facultaire. Le Doyen est aussi chargé, en première instance, des questions de discipline.

Les Doyen et Vice-Doyen sont issus du corps académique de la Faculté. Ils sont élus par le Conseil facultaire, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

• Le Conseil facultaire

La plupart des décisions au sein de la Faculté sont prises par un organe collégial appelé Conseil facultaire.

Celui-ci se compose des représentants du Corps académique (les professeurs), du Corps scientifique (les assistants), du Corps étudiant (les délégués du Bureau Étudiant) et du personnel administratif. Il élit en son sein, à la majorité simple et au scrutin secret, le Doyen, le Vice-Doyen, le Secrétaire et le Secrétaire-adjoint.

• La Commission spéciale

Celle-ci a une compétence exclusive au niveau facultaire en matière de nomination, de promotion et de renouvellement de mandat des corps académique et scientifique.

Sa compétence s'étend également aux changements d'attribution et au retrait d'enseignement visant les membres de ces mêmes corps.

• Le Bureau de la Faculté

Composé d'un représentant des divers corps composant la Faculté : enseignant, scientifique, étudiant et personnel administratif, technique et de gestion.

Le Bureau statue notamment, par délégation des Commissions de Jury, sur les demandes individuelles des étudiants : valorisation de cours, dispense de TP, fixation d'un programme adapté ou d'équivalence, etc.

• Le secrétariat

Le Doyen est aidé dans la gestion de la Faculté par un ensemble administratif composé d'un secrétariat académique et d'un secrétariat "étudiants", coordinateurs de tous les actes administratifs officiels.

Il est l'instrument de liaison quotidienne avec tous les organes de l'Université.

Il est divisé en deux sections : Bacheliers et Masters

L'équipe du secrétariat vous accueille tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h 30 et le mardi de 14 h à 16 h, ainsi que sur rendez-vous. Il se situe au niveau 1 du bâtiment H, dans le couloir qui mène au Janson.

Pour la criminologie, Mme Laëtitia Laville vous recevra sur rendez-vous : Laetitia.Laville@ulb.ac.be ou 02 650 39 38.

Pour des problèmes plus spécifiques (règlements, procédures administratives, etc.), vous pouvez vous adresser à la Directrice de l'administration facultaire, Mme Anne Terlinck, en prenant au préalable rendez-vous au secrétariat.

Par ailleurs, le site de la Faculté comporte un « portail étudiants » contenant un maximum d'informations. Vous y trouverez les différents horaires, formulaires, règlements ainsi que toute l'actualité de la Faculté.

www.ulb.ac.be/facs/droit/Portailletudiant.html

Organisation du secrétariat

<p>Anne Terlinck DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE 02 650 39 39 – anne.terlinck@ulb.ac.be</p> <p>Jennifer Cornet ADJOINTE DE LA DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE 02 650 49 44 – jennifer.cornet@ulb.ac.be</p>	
<p>AFFAIRES ÉTUDIANTES Heures de réception : tous les jours de 9 h à 12 h 30, et le mardi, de 14 h à 16 h</p> <p>Guillaume Pietrons Accueil étudiants : cycle Bachelier, Masters de spécialisation, EBS. Local H.1 301A – 02 650 39 34 guillaume.pietrons@ulb.ac.be</p> <p>Myriam Bodenes 1^{re} année du cycle de Bachelier. Local H.1 306 – 02 650 39 40 myriam.bodenes@ulb.ac.be</p> <p>Nadine Ahishakiye Accueil étudiants : Master en droit. Local H.1 306 – 02 650 36 73 nadine.ahishakiye@ulb.ac.be</p> <p>Alisson Vilain Équivalences, dossiers d'admission. Local H.1 303 – 02 650 39 36 alisson.vilain@ulb.ac.be</p> <p>Céline Laplanche Accueil étudiants en équivalence, relevés de notes en anglais (unique- ment par mail) et diplômes. Local H.1 306 – 02 650 60 65 celine.laplanche@ulb.ac.be</p> <p>Nathalie Larivière TFE et stages (MA2). Local H.3 224 – 02 650 22 68 (matin) nathalie.lariviere@ulb.ac.be</p> <p>Laëtitia Laville Accueil étudiants : Criminologie. Local H.1 303 – 02 650 39 38 Sur rendez-vous uniquement Laetitia.Laville@ulb.ac.be</p> <p>Valérie Thomas Doctorats, recherche scientifique. Local H.3 225 – 02 650 22 63 valerie.thomas@ulb.ac.be</p>	<p>AFFAIRES ACADÉMIQUES Heures de réception : uniquement sur rendez-vous</p> <p>Chantal Vanderwinkel COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE Secrétariat décanat, prix et élections facultaires. Local H.3 117 - 02 650 39 93 Chantal.Vanderwinkel@ulb.ac.be</p> <p>Dominique Jacquemin Secrétariat décanat, gestion du cadre, ordres du jour des séances facultaires. Local H.3 117 - 02 650 39 94 dominique.jacquemin@ulb.ac.be</p> <p>Isabelle Bettens Mobilité étudiante, Erasmus. Avenue Jeanne 58-60 (rez-de-chaussée) 02 650 36 13 erasmus.droit@ulb.ac.be</p> <p>Michaëlla Klein Gestion des horaires. Local H.1 215a – 02 650 49 43 sur RDV uniquement michaella.klein@ulb.ac.be</p> <p>Laurent Dekeyzer Informatique administrative. H.1 101B - 02 650 45 83 Laurent.Dekeyzer@ulb.ac.be</p> <p>Alexandre Spetschinsky Help Desk informatique étudiants. Local H.3 125 - 02 650 61 61 alexandre.spetschinsky@ulb.ac.be helpdesk-droit@ulb.ac.be</p> <p>Benjamin Lachterman Relations extérieures, relations avec l'enseignement secondaire, support aux Centres de recherche. Local H.3 124 - 02 650 40 97 benjamin.lachterman@ulb.ac.be</p>

Évaluation des enseignements par les étudiants

L'évaluation institutionnelle des enseignements concerne de manière systématique tous les programmes de bacheliers et masters.

Deux campagnes par an sont organisées : la campagne de printemps pour les enseignements du premier quadrimestre et la campagne d'été pour les enseignements du deuxième quadrimestre et de l'année complète. Elles se font en ligne, à la fin de chaque période d'enseignement, après les examens.

Chaque étudiant remplit un avis pour chaque unité d'enseignement de son programme. Le questionnaire comprend quatre rubriques : l'organisation, c'est-à-dire le dispositif mis en place par le(s) titulaire(s), le déroulement, l'évaluation, et les prestations de chaque enseignant.

Cette procédure est importante à un double point de vue : premièrement, elle permet un « feedback » très utile pour les professeurs et assistants quant à l'organisation de leur(s) cours et travaux pratiques et, deuxièmement, elle entre en ligne de compte pour le renouvellement de mandats ainsi que pour les demandes de promotion.

Ces avis pédagogiques sont strictement anonymes. En effet, l'application d'enquête en ligne ne conserve aucun lien entre l'étudiant et ses réponses.

www.ulb.ac.be/enseignements/evaluation

<https://youtu.be/-AcorZwdwgl>

Organisation de l'Université

Retournez ce guide et rendez-vous à la page 13 au chapitre intitulé "L'organisation de l'ULB".



Pour vous aider

Quelques tuyaux

Activer votre Net ID personnel

Tout étudiant (pré) inscrit à l'ULB reçoit une adresse e-mail délivrée par l'Université ainsi qu'un accès à toute une série de fonctionnalités décrites ci-dessous.

Il est indispensable que l'étudiant active son Net ID pour obtenir un accès aux canaux officiels de communication de l'Université que sont le portail MonULB, l'Université Virtuelle et son adresse électronique ULB.

Pour activer votre Net ID, rendez-vous sur la page :

<https://idsapp.ulb.ac.be/pam/pamsignup.php?language=fr>

Le site Internet et son portail étudiant

Le "portail étudiant" est une page sur le site de la Faculté qui regroupe tous les services administratifs relatifs à vos études : www.ulb.ac.be/facs/droit/Portailétudiant.html

Vous y trouverez, souvent après identification (NetId), toutes les informations indispensables à la gestion administrative et légale de votre vie d'étudiant :

- MonULB (www.monulb.be)
- Horaires des cours et des TP (<http://gehol.ulb.ac.be>)
- Formulaires et règlements
- Programme et catalogue des cours
- Foire aux questions (FAQ)

Veillez consulter très régulièrement les avis publiés dans MonULB : des avis d'annulation de cours peuvent nous parvenir la veille et ce n'est que par ce biais que vous en serez informés... et évitez ainsi un réveil matinal ou/et un déplacement inutile !

Par ailleurs, vous retrouverez sur le site toute l'actualité de la Faculté, de nombreuses offres d'emploi (juridiques, jobs étudiants) ou de stages, des infos diverses (Erasmus, Plan Langues...).

Les écrans d'affichage

Situés au-dessus des valves "papier" au rez-de-chaussée du bâtiment H, ils affichent uniquement les avis importants et/ou de dernière minute (changement d'un local, annulation d'un cours, communication importante...). Leur consultation ne vous dispense donc pas de consulter MonULB.

Les valves “papier”

Ils sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment H, dans le couloir principal. Les valves sont utilisées en complément des valves électroniques mais ne remplacent en aucun cas celles-ci !

L'application mobile étudiante “MonULB”

L'ULB a développé une application maison à destination de ses étudiants ! Gratuite et téléchargeable sur l'Apple App Store, le Google Play Store ou le Windows Store, l'appli mobile MonULB permet notamment de consulter, de façon personnalisée, les horaires de cours et les annonces facultaires, de recevoir ses notes d'examens dès leur publication, directement sur smartphone ou sur tablette. Parmi ses fonctionnalités, l'application MonULB offre également de vérifier l'état de son inscription à son programme d'études, de consulter la liste de ses cours et horaires, ses résultats, ses groupes de TP, etc.

L'actualité de la Faculté sur Facebook

www.facebook.com/DroitCriminologieUlB

Suivez également les actualités de la Faculté (colloques, conférences, débats, publications) depuis votre compte Facebook.

L'Université Virtuelle (UV)

<http://uv.ulb.ac.be/>

Espace virtuel indispensable servant de support à vos cours, l'UV rassemble documents, notes de cours, forums de discussion, tests en ligne, tutoriels multimédias... (Net ID nécessaire).

Localisation des auditoires

www.ulb.ac.be/campus/solbosch/plan.html

La plupart des cours relatifs aux enseignements assurés par et pour notre Faculté sont dispensés dans les bâtiments H, J, U, A et K du campus du Solbosch (*voir plan pages 30-31*).

Chaque local est identifié par la lettre du bâtiment dans lequel il se situe, suivie de la lettre désignant la porte d'accès éventuelle, ensuite le niveau d'accès et enfin le numéro du local.

Certains locaux sont également désignés par un nom : Janson (J.1.206), Lameere (U.B2.252A), Chavanne (U.D.2.120), Guillissen (U.A.2.218)...

L'aide à la réussite en première BA Droit

Du fait des changements de rythmes et des volumes de travail importants, la première année à l'université est souvent vécue comme une épreuve. Outre les conseils et les exercices que vous trouverez dans le cadre des cours et des TP obligatoires de première année, un programme d'aide particulière vous permet de mettre toutes les chances de votre côté afin d'assurer la réussite de votre première année académique.

1. Coaching et guidance collective

Ces activités sont regroupées **tous les mardis de 12 h à 14 h** durant les périodes d'enseignement ; elles comprennent des séances individuelles de coaching (a) et des séances collectives de guidance (b). Toutes les séances individuelles font l'objet d'une inscription préalable obligatoire par mail. L'ensemble de ce programme fait l'objet d'une présentation à laquelle tous les étudiants de bloc 1 doivent assister, **mardi 19 septembre de 12 h à 14 h**.

a) Séances de travail individuelles (coaching) sur base volontaire

L'équipe pédagogique tient une permanence tous les mardis midi pour organiser des suivis individuels axés sur la résolution de problèmes de méthode ou sur le perfectionnement des différentes méthodes d'étude. Ce suivi vise à offrir à tous les étudiants du bachelier la possibilité de renforcer leurs compétences méthodologiques sur une base ponctuelle tout au long de leur parcours de premier cycle : prises de notes, organisation de l'apprentissage, constitution d'instruments d'étude, simulations d'examens, résolutions de cas pratique, élaboration et suivi de planning individualisé, etc. Un suivi spécifique pour les étudiants qui doublent leur première année ou qui ont encore des crédits résiduels en bloc 1 est accessible dans le cadre de ces permanences de coaching. Un diagnostic des difficultés méthodologiques est alors réalisé avec l'étudiant sur la base de ses copies d'examens présentés l'année précédente.

b) Séances collectives de guidance

Afin de compléter ce suivi individuel, des séances collectives sont organisées en vue de travailler les difficultés méthodologiques classiques de l'étudiant de première année en droit. Un premier module de séances collectives vous permettra, tout au

long de l'année, de vous entraîner à la prise de notes en renforçant vos capacités à structurer les éléments d'informations et à les exploiter d'une manière adéquate pour la préparation des examens. Un autre module de séances collectives de guidance est consacré à l'élaboration du planning d'études (avant les sessions) adapté à votre mode d'étude. Enfin, un troisième module vise à vous préparer à la résolution de cas pratiques – un mode d'évaluation répandu en Faculté de droit - et à la mobilisation de la matière juridique de manière transversale et efficace.

2. Coaching et guidance d'été

Outre, cette aide accessible durant les périodes de cours, un suivi personnalisé est proposé, en cas d'échec, après la première session complète, fin juin. Il repose notamment sur un diagnostic des difficultés méthodologique réalisé avec l'étudiant sur la base de ses copies d'examens présentés lors de la session précédente.

Des informations complémentaires sur le programme d'aide à la réussite peuvent être obtenues auprès de Mme Barbara Truffin (btruffin@ulb.ac.be).

Le plan Langues

La connaissance des langues joue un rôle fondamental dans la formation des diplômés de l'enseignement supérieur du XXI^e siècle. Dans le contexte belge et de l'internationalisation croissante de Bruxelles en particulier, une connaissance du néerlandais et de l'anglais est indispensable dans la recherche d'un emploi. Les langues sont d'une importance primordiale dans le cadre de l'Union européenne où une politique de multilinguisme est menée depuis sa fondation. L'ULB a donc mis en place un Plan Langues, initiative qui étend l'enseignement des langues à un nombre toujours plus important d'étudiants.

• Le Plan Langues à la Faculté de Droit et de Criminologie

Depuis quelques années, le programme de Bachelier en droit a sensiblement renforcé la présence de l'anglais et du néerlandais dans son cursus.

Afin d'aider au mieux les étudiants n'ayant jamais eu de cours dans l'une de ces deux langues, ou ayant eu maximum deux années de cours durant leurs trois dernières années, des cours de mise à niveau sont dispensés, le but étant d'obtenir le niveau requis pour suivre l'enseignement obligatoire des langues en bloc 2. Le niveau à atteindre à la fin de la première année est le niveau A2 pour les compétences productives et le niveau B1 pour les compétences réceptives au Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR – <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>).

Après la réussite des cours dispensés en bloc 2, les étudiants auront atteint un niveau de type B1 pour les compétences productives et le niveau B2 pour les compétences réceptives au CECR, indispensable pour suivre les cours de *Terminologie juridique néerlandaise* et de *Comparative Law* (cours de droit comparé, entièrement en anglais) dispensés en bloc 3. Il est à noter qu'un soutien aux étudiants de bachelier moins à l'aise dans ces langues reste possible.

• La F9 Languages in Brussels

Le Plan Langues, tel qu'il est appliqué à la Faculté de Droit et de Criminologie, est déployé en collaboration avec la F9 Languages in Brussels. La F9 est une école de langues créée en 1989 sous l'égide de l'Université libre de Bruxelles, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie et de la Ville de Bruxelles.

Les étudiants ayant besoin de suivre un cours peuvent s'inscrire directement auprès du secrétariat de la F9 sans passer par leur professeur de langues à l'ULB :

Secrétariat F9 Languages in Brussels :

Heures d'ouverture : 8 h à 19 h (vendredi : 8 h à 17 h)

Avenue Louise, 120 à 1050 Bruxelles

Tél. : 02 627 52 52

info@f9languages.eu

www.f9languages.eu/?page_id=2556

• ULB - Personnes de contact

- pour le néerlandais : Evie Tops (etops@ulb.ac.be)
- pour l'anglais : David Best (davibest@ulb.ac.be)

Le calendrier académique

(Approuvé par le Conseil facultaire du 18 mai 2017)

1^{er} quadrimestre

Début de cours :	lundi 18 septembre 2017
Élection des délégués étudiants :	mercredi 6 et jeudi 7 décembre 2017
Fin de cours :	samedi 23 décembre 2017
Vacances de Noël :	du lundi 25 décembre 2017 au samedi 6 janvier 2018
Examens janvier 2018 :	du lundi 8 au samedi 27 janvier 2018
Semaine de détente :	du lundi 29 janvier au samedi 3 février 2018

2^e quadrimestre

Début de cours :	lundi 5 février 2018
Mardi gras :	mardi 13 février 2018
Vacances de printemps :	du lundi 2 avril au samedi 14 avril 2018
Fin de cours :	samedi 12 mai 2018
Blocus :	du lundi 14 au samedi 19 mai 2018

1^{re} session

Début des examens :	mardi 22 mai 2018
Fin des examens :	samedi 23 juin 2018
Défense des TFE MA :	vendredi 22, lundi 25 et mardi 26 juin 2018
Période de délibération :	du mercredi 27 au vendredi 29 juin 2018
Inscription à la 2 ^{de} session :	du samedi 30 juin au mercredi 4 juillet 2018

2^e session

Début des examens :	lundi 13 août 2018
Fin des examens :	samedi 8 septembre 2018
Défense des TFE MA Droit :	vendredi 7 et lundi 10 septembre 2018
Défense des TFE MA Crimino :	du vendredi 7 au mercredi 12 septembre 2018
Période de délibération :	du mardi 11 au jeudi 13 septembre 2018

La Bibliothèque de droit

Située au cœur du bâtiment H, au premier étage, la Bibliothèque de droit deviendra rapidement un outil fondamental pour vos études. Vous y trouverez tout ce qu'un étudiant en droit recherche :

- Ses collections couvrent tous les domaines du droit, tant belge que français, européen ou encore international public et privé. Elles comprennent aussi du droit comparé et certains ouvrages et revues de différents pays du monde. Elle veille à suivre au plus près l'actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale.
- Un accès à des ressources électroniques comme des bases de données juridiques ou des périodiques en ligne. Sans compter l'ensemble des sites juridiques accessibles sur le Net.
- Un vaste espace de travail : une grande salle de lecture dans sa partie centrale, un « séminaire » où vous pourrez accéder aux revues de l'année en cours, ainsi que des zones cloisonnées spécifiquement consacrées aux travaux de groupes ;
- Des PC vous permettant d'accéder à Internet et aux ressources juridiques électroniques. Parmi ceux-ci, 25 sont spécifiquement réservés aux étudiants de droit et disposent de tous les programmes bureautiques nécessaires à la réalisation de vos travaux. Pour y accéder, vous devrez vous inscrire auprès du gestionnaire informatique, Alexandre Spetschinsky (02 650 61 61 ou helpdesk-droit@ulb.ac.be).
- Un local comportant cinq photocopieuses ;
- Un accès Wi-Fi vous permettant d'utiliser votre propre PC portable.

Les horaires

Parfaitement adaptée à vos cycles de travail, la Bibliothèque de droit distingue trois périodes dans votre année universitaire :

- Durant la période des travaux pratiques, la bibliothèque ouvre ses portes en semaine, de 9 h à 19 h, et le samedi, de 10 h 30 à 17 h 30 ;
- En période d'examens, la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ;

- En période de vacances, la bibliothèque reste accessible tous les jours de la semaine, de 9 h à 17 h.

Initiation

Parce que l'utilisation d'un outil aussi riche et complexe qu'une bibliothèque n'est pas une chose innée, une *initiation à l'utilisation de la bibliothèque et des ressources juridiques informatisées* est organisée pour l'ensemble des étudiants de première année. Celle-ci intervient dans le cadre du cours de *Méthodologie juridique*, sous forme de cinq séances de TP obligatoires.

La Bibliothèque de droit en quelques chiffres...

- 1 600 m² d'espace dédié à la consultation, la lecture, la recherche, l'étude... ;
- Plus de 60 000 livres en libre accès, dont près de 1 500 nouveautés par an ;
- Près de 600 périodiques juridiques, sous format papier ou électronique.

www.bib.ulb.ac.be

Foire aux questions

Questions générales

- ***Qu'est-ce qu'un crédit ?***

Les crédits prennent en compte la charge de travail réelle de l'étudiant. Ils recouvrent donc non seulement la participation aux cours magistraux, les travaux pratiques, les stages, les recherches mais aussi le travail personnel – en bibliothèque ou à domicile – requis pour la préparation des travaux et la réussite des examens. Une année d'études normale est constituée de 60 crédits.

- ***Comment est constitué un cursus complet d'études de droit ?***

Le cursus est divisé en deux cycles. Le premier comporte 180 crédits et conduit au titre de Bachelier. Le second comporte 120 crédits et débouche sur le titre de Master. Soit 300 crédits au total, qui s'étalent, en théorie, sur 5 années d'études.

- ***Y a-t-il une passerelle me permettant de passer des études de droit à celles de criminologie ?***

Oui, si vous êtes titulaire d'un grade de Bachelier en droit, vous aurez la possibilité de vous inscrire en 1^{re} année de Master en criminologie, moyennant le passage d'un programme complémentaire de maximum 15 crédits.

- ***Quel est le taux de réussite en droit ?***

La 1^{re} année de Bachelier est sans conteste l'année la plus difficile, compte tenu du profond changement qu'elle implique pour l'étudiant, tant au niveau du volume des matières à appréhender qu'au niveau de la méthodologie de travail à acquérir. Le taux de réussite de cette année est en moyenne de 30 %, ce qui paraît faible. Statistiquement cependant, il est établi que parmi les 70 % des étudiants en situation d'échec sur les 2 sessions, 50 % d'entre eux ont une moyenne inférieure à 8/20. L'importance de ce dernier pourcentage signifie que soit l'étudiant n'a pas fait le bon choix et a abandonné en cours d'année, soit il n'a manifestement pas fourni le travail nécessaire pour réussir et/ou n'a pas utilisé le système de guidance mis à sa disposition.

- ***Quel est le taux de réussite en criminologie ?***

Le taux de réussite est d'environ 60 % pour l'année préparatoire et pour la 1^{re} année de Master. La 2^e année de Master est caractérisée par un taux de réussite plus élevé avoisinant les 80 %. Il apparaît donc que près de deux étudiants sur trois réussissent leur année d'études en criminologie, toutes années confondues.

- ***À quoi servent les études de troisième cycle ?***

Le troisième cycle d'études universitaires mène au grade académique de « docteur », délivré après soutenance d'une thèse, correspondant globalement à au moins 180 crédits (min. 3 ans). Ce grade prestigieux ouvre la porte à l'enseignement universitaire mais aussi à la recherche.

Les cours

- ***Qu'est-ce qu'une Unité d'Enseignement (UE) ?***

Chaque cours est considéré comme une Unité d'Enseignement (UE), dont le poids est défini par multiple de 5 crédits. Les plus petits cours "pèsent" donc désormais 5 crédits.

- ***Où puis-je trouver mes horaires, ainsi que le catalogue et les fiches de cours ?***

Les horaires de cours se trouvent sur GeHol (<http://gehol.ulb.ac.be/>), mais aussi depuis le site de la Faculté, dans le portail étudiant à l'adresse suivante : www.ulb.ac.be/facs/droit/PortailEtudiant.html

En suivant ce même lien, vous trouverez également le catalogue des cours (et les fiches de cours).

- ***Qu'est-ce qu'un mnémonique ?***

C'est le code « technique » d'un cours. Vous le retrouverez dans de nombreux documents : horaires, programmes de cours, horaires d'examens... Exemple : DROI-C1001 (Introduction au droit), PHIL-C1001 (Philosophie)...

- ***Est-ce qu'il y a des syllabus pour tous les cours ? Où me les procurer ?***

Il existe un syllabus pour la plupart des cours, mais ce n'est pas pour autant systématique. Il est donc vivement conseillé de se renseigner auprès de chaque professeur en début d'année, et quoi qu'il en soit, de suivre ses cours en prenant

des notes ! Les syllabus seront, selon le cas, disponibles aux Presses Universitaires (PUB), au Bureau Étudiant Droit, ou encore, sur les pages de l'Université Virtuelle (UV) :

<http://uv.ulb.ac.be/>

- ***Est-on obligé de suivre les cours ?***

Non, mais votre présence est cependant vivement conseillée. La présence aux cours permet d'enregistrer la matière et rend l'apprentissage moins ardu. Elle permet aussi d'identifier les points sur lesquels le professeur insiste, d'entendre de nouveaux exemples et de se rendre compte d'éventuelles lacunes ou incompréhensions. La présence aux cours permet également, grâce à la prise de notes, de déjà vous aider à structurer la matière. Par ailleurs, tous les cours ne disposant pas d'un syllabus, avoir ses propres notes s'avère être une condition essentielle à la réussite de l'examen.

Les travaux pratiques (TP)

- ***Est-on obligé de suivre les travaux pratiques ?***

Oui. Contrairement au cours, l'étudiant doit jouer un rôle actif lors des TP. Les enseignants en charge des TP doivent pouvoir se faire une opinion quant à votre implication lors de ceux-ci, et suivre l'évolution de votre travail en cours d'année.

- ***Combien de TP figurent au programme de BA1 ?***

Quatre : *Droit civil et fondements de droit romain, Histoire du droit et des institutions, Introduction au droit et Méthodologie juridique*. En vous rendant sur la fiche de ces cours vous trouverez les informations pratiques concernant l'organisation des TP.

- ***Doit-on s'inscrire aux travaux pratiques ?***

En BA1, l'inscription et l'attribution des groupes de TP se font automatiquement.

Pour les années suivantes, l'inscription se fait au secrétariat dans les semaines qui suivent le début du 1^{er} et du 2^e quadrimestre. Les étudiants en sont avertis par un avis dans MonULB.

- ***Si j'échoue à un TP, puis-je malgré tout passer l'examen dans cette matière ?***

Oui, mais la note de TP est reportée d'une session à l'autre. Seul l'examen peut être représenté.

Les examens

- ***Dois-je m'inscrire pour passer mes examens ?***

Non pour les examens de première session.

Oui pour ceux de seconde session. L'inscription se fait directement en ligne (un lien sera mis sur la page d'accueil du site de la Faculté). En 2018, cette inscription devra se faire du samedi 30 juin au mercredi 4 juillet via MonULB.

Attention : en BA1, les étudiants qui souhaitent repasser leur examen de Sociologie et/ou de Psychologie en juin doivent impérativement renoncer à leur note échouée de janvier, et ce, même s'ils avaient déposé une note de présence ou avaient été notés "absent". Cette renonciation, qui se fait via MonULB, vaut inscription pour repasser ces examens en juin.

- ***Dois-je passer mes examens de janvier ?***

Pour les étudiants de BA1, la participation aux épreuves de 1^{er} quadrimestre est une condition d'admission aux autres épreuves de l'année académique.

- ***À quelle condition se fait le passage de la première à la deuxième année de cours ?***

Votre première année de cours ne sera validée qu'après la réussite d'au moins 45 crédits.

- ***Quelle note me faut-il pour réussir un examen ?***

Il faut une note de 10/20 pour acquérir les crédits associés à un cours.

- ***Puis-je renoncer à une note d'examen dans le but de l'améliorer à une session ultérieure ?***

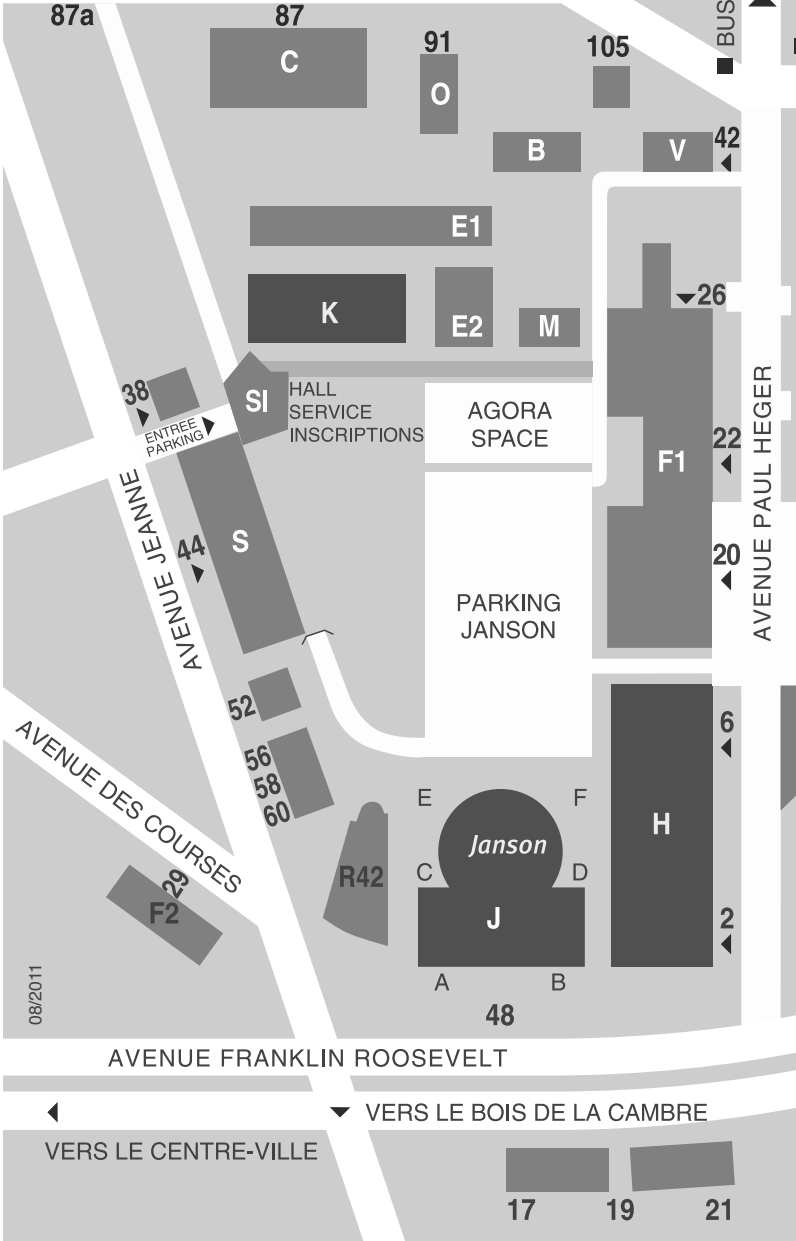
Oui, la possibilité existe. Mais la demande doit impérativement être faite directement au titulaire du cours, et ce, **AVANT** la délibération. Le titulaire n'a cependant aucune obligation de donner suite à cette demande s'il estime que ce faisant, il s'écarterait d'une pratique d'évaluation conforme à sa déontologie.

- ***Où puis-je trouver plus de précisions sur les examens, les délibérations, les recours... ?***

Dans "Règlement des examens et des jurys" :
www.ulb.ac.be/facs/droit/reglements.html

Le campus du Solbosch

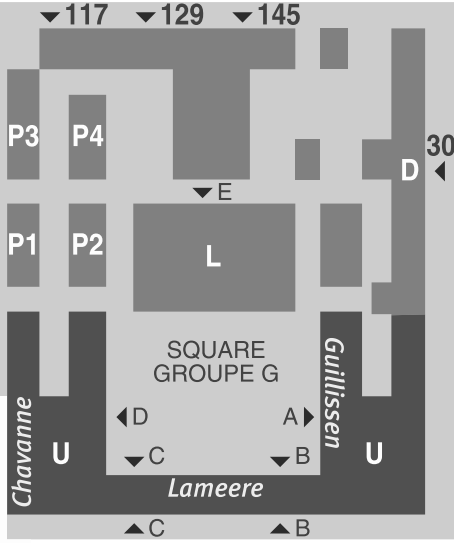
■ STIB 71 / 25 / 94



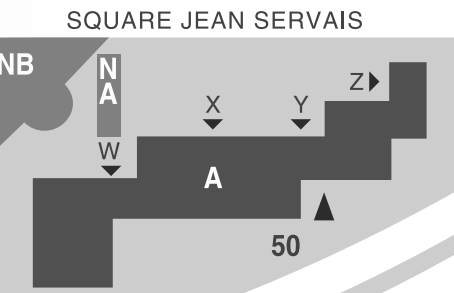
VERS LE CAMPUS DE LA PLAINE

■ TRAM 25 / 94

AVENUE ADOLPHE BUYL



AVENUE ANTOINE DEPAGE



39 / 41

INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES



Les organes étudiants de la Faculté

Le Bureau Étudiant

Chèr(e) étudiant(e),

Si tu lis ces lignes c'est que tu as fait le choix de te lancer dans un cursus long de cinq années. Cinq années de travail, de découverte, de dur labeur mais aussi de bonheur, d'amitiés et de souvenirs qui te resteront toute ta vie. Ça passe vite 5 ans, profite-en dès aujourd'hui!

On ne peut que te féliciter d'avoir choisi les études de droit ou de crimino, mais sache que le quotidien de l'étudiant de notre Faculté peut être fatigant: entre les milliers de pages de syllabus que tu devras dévorer, les dizaines d'heures que tu passeras sur les bancs des auditoires et les centaines d'heures que tu investiras dans notre prestigieuse bibliothèque, tu risques de croire que tu as signé pour cinq années de baigne! Pas de panique! Tu découvriras bien vite que les distractions ne manquent pas! Entre tes pauses à la salle facultaire qui risquent de s'éterniser, les nombreux drinks organisés par les associations de la Faculté (on adore ça ici), les différentes activités, conférences, sorties et soirées qui te seront proposées et finalement avec les TD qui t'achèveront, ton quotidien de serviteur du droit sera rythmé et te réservera bien des surprises.

Au sein de la Faculté de droit, il y a 3 associations étudiantes, ELSA, le Cercle et bien évidemment l'association emblématique, celle composée des délégués que tu éliras très bientôt et d'étudiants ayant juré fidélité et dévotion à leur Faculté et à ceux qui la composent, le Bureau Étudiant (BE) de la Faculté de droit!

Notre mission journalière est celle de rendre service aux nombreux étudiants de notre Faculté, c'est celle de te rendre service et de te faciliter le quotidien! Pour cela nous mettons à la disposition de tout le monde, dans le bâtiment H, une salle facultaire équipée, outre d'un kicker et de nombreux canapés et tables hautes, également d'un comptoir où tu pourras te fournir en syllabus, codes mais également te ravitailler en plaisirs sucrés ou salés ainsi qu'en café! Et pas n'importe lequel, nous mettons à ta disposition une machine à café à grain (Fairtrade) qui deviendra peut-être bientôt l'une de tes fréquentations les plus régulières! Si tu préfères le thé, pas de discrimination chez nous, tu pourras en trouver également! Et tout cela dans une bonne ambiance, entre deux cours, avant, après ou même pendant ceux-ci, nous sommes ouverts du matin au soir, du soir au matin!

Sans oublier que nous organisons régulièrement des activités auxquelles tu seras bienvenu(e) et que tu ne pourras pas manquer au risque de passer à côté d'opportunités, crois-moi! En effet, entre le parrainage social, notre drink de bienvenue, la soirée de rentrée, les

JobDays, les différentes soirées débat, conférences, petits-déjeuners (dès qu'on en a l'occasion), dégustations, projections et encore des drinks (je t'avais prévenu(e)), tu ne risques pas de t'ennuyer!

Les délégués étudiants sont également toujours là pour toi, et entre tes « combats » quotidiens avec l'administration et les profs, tu auras besoin d'eux, ils sont tous très disponibles via les réseaux sociaux; n'hésite pas à les contacter, ils t'aideront à défendre tes intérêts!

Le Bureau Étudiant c'est également une Commission d'Entraide Sociale (CES) qui est là pour ceux qui en ont besoin!

Nous organisons aussi la vente de syllabus et de codes qui te seront nécessaires pour tes TP et tes examens, bref pour les 5 années qu'on passera tous ensemble.

Le BE c'est une grande famille qui ne demande qu'à s'agrandir et qui t'accueillera à bras ouverts, alors surtout n'hésite pas à consulter notre site, notre page Facebook et même notre Snapchat. N'hésite pas à nous contacter personnellement via Facebook ou mail. Nous restons également à ta disposition quotidiennement dans la salle facultaire et lors des événements que nous organisons!

Le BE te souhaite une belle année pleine de réussites et de découvertes! Bienvenue au sein de notre Faculté! Bienvenue à l'ULB!

Benjamin Hollander

Président du Bureau Étudiant de Droit et de Criminologie

www.be-droit.be

www.facebook.com/bedroit.ulb

info@be-droit.be

Le Cercle de Droit

Chère étudiante, cher étudiant,

Bienvenue dans notre grande et belle Université libre de Bruxelles.

Un nouveau parcours commence dès aujourd'hui pour chacun d'entre vous. Une multitude d'épreuves et de défis vous attendent dans ce tout nouvel environnement qu'est notre chère Alma Mater. Votre parcours universitaire ne sera pas un long fleuve tranquille; les syllabus de droit n'auront de cesse de vous étonner. Néanmoins, à

côté du travail que vous aurez à fournir, vous serez amenés à faire de nouvelles rencontres et à vivre de nouvelles expériences.

Le Cercle de Droit vous accompagnera tout au long de vos études pour faire en sorte que vous puissiez vous épanouir. En effet, nous sommes l'une des plus anciennes associations d'étudiants de l'ULB et dès lors, nous savons comment vous guider au mieux.

Les activités folkloriques et culturelles que le Cercle de Droit organise visent d'une part à divertir les étudiants pour qu'ils puissent s'évader le temps d'une soirée ou d'une après-midi, et d'autre part à défendre le principe du Libre Examen.

Le Cercle se veut être votre principal allié dans la quête de votre épanouissement le plus total, ici à l'Université et plus particulièrement au sein de la Faculté de droit. L'une de ses principales missions est que vos débuts se déroulent sans encombres pour que sur de bonnes bases, vous puissiez établir le reste de votre cursus. Au début il n'est pas rare d'être perdu parmi toutes les informations que vous avez à traiter, le Cercle sera néanmoins là pour vous conseiller de la meilleure des manières et vous aider à organiser votre nouveau quotidien.

Notre association n'est pas seulement une entité à vocation facultaire, il vous fera aussi découvrir toutes les joies diverses de l'Université pour pouvoir décompresser. De nouvelles activités s'offrent à vous et vous allez rapidement vous rendre compte qu'un tas d'animations sont organisées sur notre campus, qui est aussi le vôtre à présent.

Le Cercle fait partie des différentes organisations qui permettent à cette dynamique festive de se perpétuer. Il est composé aujourd'hui de 30 délégués, tous là pour vous divertir et vous représenter, consacrant une partie de leur temps à faire en sorte que de nombreuses activités soient programmées tout au long de l'année académique. Quelles sont ces activités ? Et bien, celles-ci se composent de soirées pré TD, de TD, du prestigieux Bal, de conférences culturelles, d'une semaine de ski ainsi que d'autres activités tel que le baptême qui vous permettront de rencontrer des étudiants de votre faculté et d'autres horizons. Notre association est ouverte à tout le monde, si cela peut vous enlever un a priori. En effet, toutes nos activités sont ouvertes tant aux baptisés qu'aux non-baptisés et dès lors nous vous attendons quel que soit votre choix. Le Préfabriqué Pourpre (Parking Janson) sera heureux de vous accueillir 5 jours par semaine.

Dès le début de l'année, nous commencerons par notre traditionnel parrainage social, en collaboration avec le BE, durant lequel vous pourrez venir poser toutes les questions que vous avez à des étudiants d'années supérieures et rencontrer les différents délégués. Nous enchaînerons avec notre soirée de rentrée, elle aussi organisée

avec le BE, durant laquelle vous pourrez prendre vos premières marques festives en tant qu'étudiants. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à nos événements sur notre page Facebook (www.facebook.com/Cercle.Droit.ULB) ainsi que sur notre site internet (www.cerclodedroit.com). Vous pouvez également nous suivre sur Snapchat ([cerclodedroit](#)) et sur Instagram ([cerclodedroit](#)).

Je vous souhaite le meilleur pour votre début d'année et vous dis à très vite pour vivre de nouvelles aventures ensemble ! À bientôt,

Baptiste Conversano

Président du Cercle de Droit

cerclodedroit@gmail.com

Les Nouvelles

Journal indépendant de la Faculté de droit

Cher toi,

Que tu aies choisi le droit pour défendre la veuve et l'orphelin ou pour devenir le nouveau Harvey Specter et amasser des millions, le principal étant que tu aies choisi l'ULB et son illustre Faculté de droit et de criminologie. Nous te souhaitons donc tout d'abord la bienvenue dans notre Alma Mater.

Il n'y a rien de plus enrichissant que de s'investir dans des activités extra-académiques et vivre la vie universitaire à fond. De nombreux cercles et associations sont très actifs dans la Faculté, dont notamment Les Nouvelles. À l'origine, celles-ci étaient un simple bulletin d'informations publié par le Cercle de Droit. Au fil des années, Les Nouvelles ont fortement évolué et le journal, qui fête cette année ses 50 ans, est désormais une institution à part entière au sein de la Faculté!

Forte d'une équipe de rédaction et d'une équipe de correction toutes deux motivées, investies et créatives, la rédaction publie quatre numéros par an, lesquels sont exposés et disponibles gratuitement dans le présentoir devant l'entrée de la salle facultaire dans le bâtiment H. Notre leitmotiv au sein des Nouvelles c'est d'aligner articles de fond, juridiques, de réflexion ou d'actualité, enrichissants sans être pompeux, avec des articles plus légers, de pratique ou de fiction, teintés d'humour, parfois provocateur, lequel est devenu au fil des années la marque de fabrique du journal.

Nous rejetons la censure et prôtons la liberté d'expression et le libre examen, dans un mariage subtil entre respect, causticité, style et belle plume. Aucun sujet d'article n'est exclu d'avance, nous sommes ouverts à tous les débats. La liberté rédactionnelle est pour nous primordiale.

Certaines rubriques du journal sont désormais incontournables :

- *Les « jurisprudences » : une section qui décortique l'actualité et la vie facultaire avec humour et (im)pertinence, toujours déclinée sous ses trois piliers (la Cour « accueille », « s'interroge » ou « rejette ») ;*
- *« La déposition » : une interview d'une personnalité liée au monde du droit ou à la Faculté ;*
- *« Le zapping facultaire » : un récap teinté d'humour qui reprend tout ce qui a marqué la Faculté dans des formats originaux (montages, captures d'écran des groupes d'années, memes, etc.).*

La particularité des Nouvelles est qu'il s'agit d'un journal construit de a à z par des étudiants en droit pour des étudiants en droit. En effet, il est écrit, conçu et mis en page par nos soins. Nous avons donc grandement besoin d'étudiants motivés. Que vous soyez écrivains en herbe ou aspirants correcteurs, grâce à votre orthographe irréprochable, vous êtes tous les bienvenus.

N'hésite pas à nous contacter si l'aventure te tente,

Laura Borgers et Grégoire Paquet

Rédacteurs en chef

www.facebook.com/lesnouvelles

les.nouvelles@gmail.com

ELSA

Chèr(e) étudiant(e)

Ce jour marque ta rentrée à l'université. Tu t'embarques dans une aventure de 5 ans qui te conduira à faire de belles rencontres. ELSA te souhaite dès lors la Bienvenue au sein de notre belle Université.

Tu dois bien évidemment te demander qui nous sommes...

Sache qu'ELSA (European Law Students' Association) est l'une des

trois associations de la Faculté de Droit et de Criminologie avec le Bureau Étudiant et le Cercle. Si en tant que nouveau dans notre Faculté, tu souhaites t'imprégner de l'esprit étudiant et faire des rencontres, ne cherche plus, c'est vers l'une de ces trois associations que tu dois te tourner !

ELSA existe depuis 1981 et elle a pour objectif de contribuer à la formation juridique et à la rencontre des étudiants en droit à travers toute l'Europe. Elle est structurée d'un bureau central, ELSA International, puis de groupes nationaux et enfin de groupes locaux (nous). Au total, ELSA regroupe plus 30 000 membres venant de 42 pays. Tu l'auras compris, c'est la plus grande association étudiante en droit au monde !

Au sein de notre groupe local, nous organisons des activités ouvertes à tous qui constituent une manière ludique d'en apprendre plus sur le droit. Ainsi, tu pourras prendre part à l'organisation et au déroulement de conférences auxquelles participent des personnages importants du paysage politique et juridique belge. Il y a deux ans, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Ministre de la justice lors d'une conférence sur le plan justice. Mais ne t'arrête surtout pas au côté sérieux de notre association, elle peut se révéler festive aussi. Quoi de mieux qu'un quiz juridique avec en tête d'affiche nos professeurs mimant des notions juridiques ? « Question pour un juriste » est devenu le rendez-vous incontournable de tous les étudiants en droit de l'ULB (et d'ailleurs aussi). Nous organisons aussi une soirée annuelle afin de faire davantage connaissance et ce dans une bonne ambiance. Et si voyager te tente, des trips à travers l'Europe sont mis en place par nos membres afin d'aller à la rencontre d'autres groupes locaux. N'oublions pas le grand évènement de l'année, le Concours d'éloquence et de plaidoirie dont les jurés ne sont pas moins que des sommités du droit belge. Laisse donc ta timidité de côté afin de faire entendre l'orateur qui est en toi !

Pour résumer, ELSA Brussels est l'association idéale pour rencontrer des étudiants en droit de l'ULB mais aussi de l'Europe toute entière ! Si tu penses avoir l'« ELSA Spirit », nous serons heureux de te compter parmi nos membres.

Pour toutes informations, tu peux nous contacter sur notre page Facebook (www.facebook.com/Elsa.Brussels/) ou par e-mail (elsa-brussels@gmail.com). N'hésite pas à nous suivre sur Snapchat ([elsa-brussels](#)) et Instagram ([Elsa Brussels](#)).

À bientôt !

*Le Conseil d'administration 2017-2018
Morgane, Alexandra, Soufiane, Mégane, Apolline, Yassin et Natacha.*

L'ADBr

L'ADBr (Association des Anciens diplômés de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université libre de Bruxelles) a pour vocation principale de réunir tous les diplômés de la Faculté de Droit et de Criminologie. Elle veille à resserrer les liens entre eux, à favoriser leur carrière, à apporter toute aide à la Faculté et aux étudiants.

Elle propose à ses membres toutes sortes d'activités culturelles ou d'ordre juridique (conférence d'alumni, banquets de promotion, visites d'expositions, etc.) et publie l'ADBr Info, son trimestriel, à destination de tous ses membres.

L'association apporte également une aide financière ponctuelle à la Faculté de Droit et de Criminologie (intervention financière pour la salle d'audience à venir ou dans les frais d'organisation de la cérémonie de proclamation des masters). Elle soutient aussi financièrement les associations étudiantes (Cercle de Droit, Bureau Étudiant, Elsa, Les Nouvelles...) dans la réalisation de leurs activités.

L'ADBr, en tant que post-facultaire, fait partie intégrante de l'Union des Anciens Étudiants (U.A.E.) qui, pour sa part, soutient plus généralement l'ULB.

Pour joindre l'ADBr ou vous tenir informé de nos activités, nous vous invitons à soit vous rendre sur notre site, www.adbr-ulb.be, soit sur notre page ou notre groupe Facebook.

Au plaisir de vous voir à l'une de nos activités !

Pierre Bourgeois
Président

www.adbr-ulb.be